

Le groupe RATP remporte l'exploitation de deux des trois premiers lots de bus de Paris et de petite couronne attribués après appel d'offres

Mardi 12 novembre 2024

RATP Cap Île-de-France, filiale du groupe RATP, est fière de remporter les lots 42 « Boucles Nord de Seine », et 45 « Boucles de Marne », lors de la première attribution de lots dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus de Paris et petite couronne par Île-de-France Mobilités. Ces attributions prendront effet à compter du 1^{er} novembre 2025 pour une durée de 8 ans. Historiquement exploités par la RATP, ces premiers gains illustrent la confiance d'Île-de-France Mobilités dans les engagements de RATP Cap Île-de-France pour maintenir le plus haut niveau de qualité du service public, appuyée par le savoir-faire historique du groupe RATP dans la gestion d'un réseau de bus en zone urbaine dense. La RATP se mobilise pleinement pour accompagner les agents dans ces étapes de transition.

RATP Cap Île-de-France s'engage avec ambition pour la qualité du service public

RATP Cap Île-de-France, filiale du groupe RATP, vient de remporter deux des trois premiers lots de bus attribués par Île-de-France Mobilités, les lots 42 et 45, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus de Paris et petite couronne. Ces gains couvrent les sites d'Asnières et Pleyel pour le lot 42, et ceux de Neuilly-Plaisance, Saint-Maur, et Neuilly-sur-Marne pour le lot 45. L'exploitation de ces lots par RATP Cap Île-de-France démarrera le 1^{er} novembre 2025, pour une durée de huit ans.

Historiquement exploités par la RATP, ces différents lots bénéficieront de l'expertise du Groupe dans la gestion de réseaux de bus en zone urbaine dense. Ces succès illustrent les offres ambitieuses de RATP Cap Île-de-France, préparées depuis plusieurs années pour maintenir le plus haut niveau de qualité du service public, bénéficiant de l'appui et de l'expertise historique du groupe RATP.

Cette première attribution marque une étape clé pour RATP Cap Île-de-France, qui se positionne comme un acteur majeur dans l'ouverture à la concurrence du transport public en Île-de-France, avec l'objectif de remporter de nouveaux lots lors des prochaines attributions, prévues pour s'échelonner tout au long de l'année 2025.

La RATP se mobilise dès aujourd'hui pour accompagner les agents dans la transition

La RATP accompagne les agents dans les étapes de transition liées au changement d'exploitant dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Une équipe « Transition Bus » a été mise en place pour accompagner les agents concernés et assurer la continuité du service public.

Les agents des lots 42 et 45, futurs salariés RATP Cap Île-de-France, bénéficieront des engagements pris par la RATP dans le cadre d'une politique sociale volontariste.

Un autre opérateur ayant été désigné pour exploiter le lot 9 (concernant le site RATP de Bussy ainsi que quatre sites Optile), actuellement exploité par la RATP, l'entreprise se mobilise pleinement pour accompagner les agents du mieux possible dans cette transition, en lien avec le futur exploitant.

« Le groupe RATP est fier d'avoir été désigné attributaire de deux des trois premiers lots mis en jeu par Île-de-France Mobilités, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus de Paris et petite couronne. Cette victoire est une reconnaissance de l'expertise et du savoir-faire du Groupe, qui a présenté des offres qui ont résolument écarté tout moins-disant social et tout affaiblissement du service public. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes pour leur investissement pour ces premiers appels d'offres. Durant cette période inédite, nous accompagnerons étroitement nos agents afin que la transition se passe dans les meilleures conditions et nous serons totalement engagés pour garantir la continuité du service public pour nos voyageurs et pour les territoires. »

Jean CASTEX, Président-directeur général de la RATP

« Depuis trois ans, les équipes de RATP Cap Île-de-France s'engagent pleinement pour répondre aux appels d'offres d'Île-de-France Mobilités sur le réseau de bus en Île-de-France. RATP Cap Île-de-France est très fière d'avoir été sélectionnée pour ces deux premiers lots, ce qui représente une reconnaissance précieuse de notre expertise. RATP Cap Île-de-France envisage ces succès comme les premiers d'une série, dans un contexte de compétition qui se poursuit et pour lequel nous demeurons pleinement mobilisés en vue des prochains lots. Nous sommes prêts à accueillir et à intégrer l'ensemble des agents dans les meilleures conditions. »

Xavier LETY, Président de RATP Cap Île-de-France

A propos de RATP Cap Île-de-France

RATP Cap Île-de-France, filiale du groupe RATP, a été créée en 2021 afin de répondre aux appels d'offres et de gérer les délégations de service public de transport remportées en Île-de-France. S'appuyant sur l'expertise historique du Groupe, cette entité prend en charge l'ensemble des modes de transport collectifs, dans le cadre des marchés d'Île-de-France Mobilités. Après avoir remporté l'exploitation du Tramway T10 en 2023 et des tram-trains T12 et T13 en juin dernier et dont l'exploitation sera effective au 1^{er} novembre 2025, les attributions des lots de bus 42 et 45 installent RATP Cap Île-de-France comme un acteur de référence du transport public en Île-de-France. RATP Cap Île-de-France propose également des offres de transport sur mesure, Origami, à destination des entreprises, institutions et collectivités en Île-de-France. De plus, la filiale dispose d'un service de maintenance complet pour ses clients. Engagée dans la transition écologique, RATP Cap Île-de-France intègre des véhicules propres et place les usagers au cœur de son action, garantissant une qualité de service élevée.

Contact presse

01 58 78 37 37
servicedepresse@ratp.fr